



## Augmentation de loyer non honoree

Par **petitsuisse**, le **06/12/2009** à **12:38**

Bonjour,

J ai envoye un courrier a mes locataires en leur annoncant l augmentation de loyer a la date anniversaire avec l indexation etc, calcul verifie par une amie qui travaille ds la gestion immo.

Le premier mois qu ils auraient du payer ils n ont paye que le loyer habituel.

Je leur ecris pour leur dire de payer le mois prochain le retard.

Ce mois-ci : rien, le loyer habituel toujours et pas le nouveau ni le rattrapage retard mois dernier.

Il s avere egalement qu ils doivent faire l entretien de la chaudiere depuis septembre et qu il ne l ont toujours pas fait malgre mes moultes relances "!!!

Que puis je faire ?

merci

Par **LeKingDu51**, le **07/12/2009** à **00:40**

Bonjour,

Deux choix selon la finalité recherchée :

Mise en demeure --> Assignation : pour obtenir le seul paiement des loyers et l'entretien de la

chaudière

Commandement de payer (penser aux frais d'huissier) --> Assignation : pour obtenir le paiement des loyers et la résiliation du bail

Cdlit

Par **petitsuisse**, le **07/12/2009** à **12:46**

bonjour

merci mais j'ai une assurance loyers impayés, qui je pense ne fonctionne pas dans ce cas actuel ...

Mise en demeure alors pour commencer ?

Par **LeKingDu51**, le **07/12/2009** à **12:54**

Rapprochez-vous tout d'abord de votre assureur sinon oui mise en demeure en recommandé.

Cdlit